Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

# Sciences, enseignement et médiation

**Session 2026** • Code sujet : **26-LIC-SEM-EP1** • Durée : **2 heures, paramètre de cette proposition de sujet** • Coefficient : **3,0 indicatif selon les données communiquées, non vérifié comme coefficient national**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyser et distinguer des champs professionnels** (3 questions) — **Page 3**

2. **Relier compétences, activités et parcours d'accès** (3 questions) — **Page 5**

3. **Valoriser son identité et construire un positionnement** (3 questions) — **Page 7**

4. **Analyser la production, la diffusion et la valorisation des savoirs** (3 questions) — **Page 9**

5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

**Sujet officiel (PDF) :** https://licencesem.fr/assets/annales/licence-sem/C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences Enseignement Médiation - C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

# 1. Analyser et distinguer des champs professionnels

Le dossier compare deux offres fictives : la médiation scientifique dans un centre de culture scientifique et l'ingénierie pédagogique dans un organisme de formation. Il faut distinguer leurs missions, leurs publics, leurs productions et contraintes, puis expliquer les liens entre médiation, enseignement et ingénierie pédagogique.

## Identification des environnements, missions et publics

**Question 1.1. Pour chacun des deux postes, identifiez le champ professionnel principal, deux missions caractéristiques et le public concerné. Appuyez chaque identification sur un élément précis de l'offre correspondante.**

| Poste | Champ professionnel | Deux missions caractéristiques | Public |
|---|---|---|---|
| A | Médiation scientifique | Préparer et animer des ateliers de 45 minutes ; produire une fiche de médiation de deux pages. | Familles et groupes scolaires de 10 à 25 personnes. |
| B | Ingénierie pédagogique | Contribuer à une séquence de formation de deux heures ; organiser des ressources numériques et participer à la collecte des retours des formateurs. | Adultes en formation continue. |

Les missions précisent le champ au-delà du seul intitulé du poste. Pour A, l'offre associe animation et production d'une ressource de médiation. Pour B, elle associe contribution à une séquence, organisation de ressources et recueil de retours. Les publics et les productions attendues distinguent aussi les deux contextes professionnels.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> A : médiation scientifique auprès des familles et des groupes scolaires. B : ingénierie pédagogique pour des adultes en formation continue.

## Comparaison des postes

**Question 1.2. Présentez deux différences significatives entre les postes A et B concernant les productions attendues, les modalités d'intervention ou les contraintes de travail.**

**Productions et modalités :** le poste A prévoit un atelier de 45 minutes animé auprès de familles ou de groupes scolaires, ainsi qu'une fiche de médiation de deux pages. Le poste B concerne une séquence de formation de deux heures pour adultes et des ressources numériques, avec collecte des retours des formateurs.

**Conditions de travail :** A est un contrat de six mois à 35 heures par semaine, avec une disponibilité ponctuelle le samedi selon un planning transmis à l'avance. B dure quatre mois à 28 heures par semaine. Les critères mis en avant diffèrent également : animation orale et synthèse documentaire pour A, structuration pédagogique et usage d'une plateforme pour B.

✓ RÉPONSE À RETENIR

A privilégie l'animation de publics variés et une fiche de médiation ; B, la conception d'une séquence et de ressources numériques. Durée, temps de travail et disponibilité le samedi diffèrent.

## Complémentarité des champs professionnels

**Question 1.3. À partir du document DT 1, expliquez comment la médiation, l'enseignement et l'ingénierie pédagogique peuvent être complémentaires sans se confondre. Donnez un exemple de passage d'un savoir scientifique à une ressource adaptée à un public déterminé.**

Ces champs sont complémentaires, mais leurs fonctions diffèrent. L'ingénierie pédagogique analyse un besoin et organise objectifs, activités et ressources. L'enseignement prépare et accompagne les apprentissages, puis apprécie les acquis. La médiation rend un contenu accessible à un public déterminé, notamment par la conception et l'animation d'une activité.

Par exemple, des informations vérifiées sur la qualité de l'eau en ville peuvent servir à structurer des objectifs d'apprentissage. Une ressource de médiation, telle qu'une fiche illustrée accompagnant une activité d'observation pour un groupe scolaire, en propose ensuite une présentation accessible. L'enseignant peut relier cette activité aux apprentissages et en apprécier les acquis.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'ingénierie structure le dispositif, l'enseignement accompagne les apprentissages et la médiation rend les savoirs accessibles à un public ciblé.

## 2. Relier compétences, activités et parcours d’accès

Le dossier présente les critères de recrutement de deux offres fictives et un profil candidat fictif composé de réalisations observables. Il faut relier les preuves du profil aux activités d’un poste choisi, identifier une exigence insuffisamment étayée et proposer des voies réalistes de professionnalisation.

### Compétences transférables

**Question 2.1. Choisissez l’un des deux postes. À partir du profil du document DT 3, identifiez deux compétences déjà mobilisables et associez chacune à une activité précise du poste choisi. Pour chaque association, indiquez quelle donnée du profil pourrait servir de preuve.**

Je choisis le poste A, chargé de médiation scientifique. Le profil fournit des indices utiles pour concevoir une ressource et animer un groupe, deux activités du poste. Ces preuves montrent des compétences transférables, sans établir une autonomie complète dans les conditions exactes de l’offre.

- **Conception :** contribuer à la fiche de médiation de deux pages, en s’appuyant sur la fiche d’activité conçue en équipe sur la qualité de l’eau.
- **Animation :** participer aux ateliers pour les groupes scolaires, en s’appuyant sur la séance de 20 minutes coanimée devant 12 étudiants.

**DR 2 complété : compétences mobilisables**

| Rubrique | Réponse du candidat |
|---|---|
| Champ professionnel visé<br>Atelier, fiche ____ Fiche eau; séance ____ Autonomie à tester ____ Essai avec tuteur | ..... |
| Compétence mobilisable 1 et preuve correspondante | ..... |
| Compétence mobilisable 2 et preuve correspondante | ..... |

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Poste A : conception de ressources et animation, appuyées par la fiche sur l’eau et la séance coanimée.

### Écart et action de progression

**Question 2.2. Repérez une exigence de l’offre choisie qui n’est pas suffisamment étayée par le profil. Formulez une action réaliste permettant de développer ou de démontrer la compétence correspondante, en précisant une durée ou une échéance.**

Pour le poste A, l’expression orale adaptée est une exigence de recrutement. La coanimation devant 12 étudiants est un premier indice, mais ne prouve pas la capacité à conduire un atelier scolaire de 45 minutes, auprès d’un groupe pouvant compter jusqu’à 25 personnes.

1. Dans les quatre prochaines semaines, préparer un atelier de 45 minutes avec un médiateur expérimenté.
2. Le coanimer devant un groupe scolaire, puis conduire une séance en autonomie supervisée. Demander au tuteur d’observer la clarté des explications, la gestion du groupe et le respect du temps.

DR 2 complété : écart et action de progression

| Rubrique | Réponse du candidat |
|---|---|
| Champ professionnel visé | ..... |
| Compétence mobilisable 1 et preuve correspondante<br>Atelier scolaire ___ 20 min, 12 étudiants ___ 45 min, 25 non prouvés ___ Essai tutoré en 4 sem. | ..... |
| Compétence mobilisable 2 et preuve correspondante | ..... |

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Écart : animation autonome d'un groupe scolaire jusqu'à 25 personnes. Action : préparer et tester un atelier de 45 minutes en quatre semaines.

## Voies de professionnalisation

**Question 2.3. Proposez deux voies d'accès ou de professionnalisation adaptées au poste choisi, par exemple une expérience tutorée, un stage, une formation complémentaire ou la constitution d'un portfolio. Justifiez chacune par une exigence relevée dans le dossier.**

Deux voies peuvent compléter les premières expériences du profil et répondre aux exigences du poste A, notamment l'animation, la vérification documentaire et le travail en équipe.

1. **Expérience tutorée :** effectuer un stage ou animer quelques séances avec une équipe de médiation, pour pratiquer l'accueil et l'animation de familles ou de groupes scolaires.
2. **Portfolio :** réunir la fiche d'activité sur la qualité de l'eau, une fiche de médiation retravaillée et une grille de vérification des sources. Ces productions rendront visibles la synthèse documentaire et la contribution au travail collectif.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Expérience tutorée en médiation et portfolio de ressources vérifiées : deux voies pour étayer l'animation, la synthèse documentaire et le travail en équipe.

## 3. Valoriser son identité et construire un positionnement

Le Centre Sciences en Partage cherche une personne pour contribuer à un atelier de médiation sur l'eau en ville. Le candidat doit construire un positionnement cohérent, étayer ses compétences par des preuves du profil, identifier un besoin de développement et proposer une contribution adaptée à un public et à un objectif.

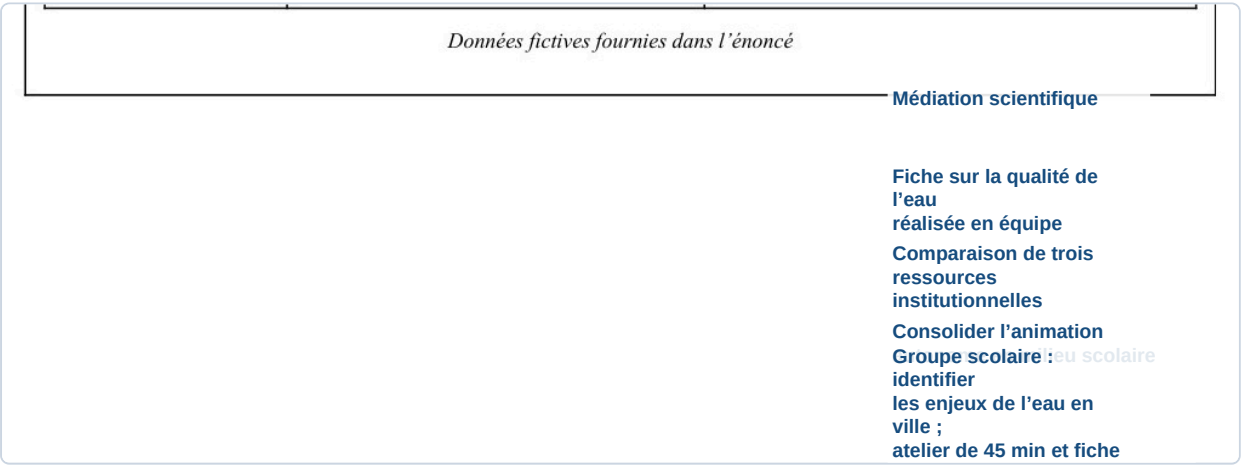
### Document réponse DR 1

**Question 3.1. Complétez le document réponse DR 1 pour le poste de médiation scientifique. La contribution proposée doit préciser un public, un objectif de médiation et une production concrète.**

| Rubrique | Réponse à inscrire dans le DR 1 |
|---|---|
| Champ visé | Médiation scientifique |
| Compétence 1 et preuve | Concevoir une activité : fiche sur la qualité de l'eau réalisée en équipe |
| Compétence 2 et preuve | Rechercher des informations : comparaison de trois ressources institutionnelles |
| Besoin de développement | Consolider l'animation autonome d'un atelier scolaire de 45 minutes |
| Contribution | Pour un groupe scolaire : identifier des enjeux de l'eau en ville au cours d'un atelier de 45 minutes, avec une fiche de médiation |

Le projet relève de la médiation : il transforme des informations vérifiées en activité accessible à un public précis. La fiche conçue en équipe constitue une première preuve de conception, et la comparaison de sources appuie la recherche documentaire. La coanimation devant douze étudiants reste une expérience plus courte et auprès d'un autre public que l'atelier scolaire visé.

**DR 1 complété**




**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Médiation scientifique auprès de groupes scolaires : atelier de 45 minutes sur les enjeux de l'eau en ville, accompagné d'une fiche de médiation.

## Présentation professionnelle

**Question 3.2. Rédigez une présentation professionnelle de 100 à 130 mots destinée à un entretien de recrutement pour ce poste. Elle doit faire apparaître votre champ professionnel visé, deux compétences appuyées par des preuves issues du profil et un objectif de progression.**

Je souhaite m'orienter vers la médiation scientifique, en particulier la conception et l'animation d'activités qui rendent les savoirs accessibles aux publics scolaires et familiaux. Dans mon parcours, j'ai contribué en équipe à la réalisation d'une fiche d'activité sur la qualité de l'eau : cette expérience me permet de participer à la conception d'un atelier et d'un support de médiation. J'ai également coanimé une séance de vingt minutes devant douze étudiants, première preuve de ma capacité à prendre la parole et à faire participer un groupe. La comparaison de trois ressources institutionnelles nourrit aussi ma vigilance documentaire. Je souhaite maintenant consolider mon autonomie et apprendre à conduire un atelier de quarante-cinq minutes devant un groupe scolaire plus nombreux, avec l'appui de l'équipe.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Projet : contribuer à la médiation scientifique et progresser vers l'animation autonome d'ateliers scolaires de 45 minutes.

## Risque de décalage et question au recruteur

**Question 3.3. Indiquez un risque de décalage entre votre proposition et les besoins du Centre. Proposez une question à poser au recruteur pour vérifier une information nécessaire à votre positionnement.**

Le principal risque est un décalage entre l'atelier proposé et l'expérience d'animation attestée : le profil mentionne une coanimation de vingt minutes auprès de douze étudiants, alors que le poste prévoit des ateliers de 45 minutes pour des groupes scolaires de 10 à 25 personnes. Le public, la durée et la taille du groupe diffèrent donc. Pour préciser les conditions d'intervention et ajuster le positionnement, il faut vérifier la taille habituelle des groupes et l'accompagnement prévu au démarrage.

- **Question :** Quelle est la taille habituelle des groupes scolaires et une coanimation est-elle prévue lors des premiers ateliers ?

**DR 2 : risque et question au recruteur**

| Rubrique | Réponse du candidat |
|---|---|
| Champ professionnel visé<br>Ateliers scolaires 45 min, 10 à 25 personnes — Coanimation : 20 min avec 12 étudiants — Pas d'expérience attestée avec un groupe scolaire — Quelle taille habituelle ? — Coanimation au démarrage ? | |
| Compétence mobilisable 1 et preuve correspondante | |
| Compétence mobilisable 2 et preuve correspondante | |

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Risque : l'expérience de coanimation diffère des ateliers scolaires de 45 minutes pour 10 à 25 personnes. Vérifier la taille habituelle des groupes et l'accompagnement initial.

## 4. Analyser la production, la diffusion et la valorisation des savoirs

Le projet d'atelier sur l'eau en ville suit une chaîne allant de la sélection et la vérification des informations à leur adaptation, leur diffusion et leur valorisation. Les questions portent sur les points de vigilance professionnels, la fiabilité des sources et l'évaluation de l'atelier après sa diffusion.

### Points de vigilance professionnels

**Question 4.1. Pour chacune des quatre étapes du tableau, proposez un point de vigilance professionnel pertinent. Au moins deux points de vigilance doivent être explicitement reliés à la fiabilité des informations ou à leur adaptation au public.**

| Étape | Point de vigilance professionnel |
|---|---|
| Production | Croiser des sources fiables et distinguer faits, interprétations et limites. |
| Adaptation | Employer un vocabulaire et des exemples adaptés au public scolaire, sans déformer le contenu scientifique. |
| Diffusion | Vérifier la lisibilité et l'accessibilité des supports, et favoriser la participation du groupe. |
| Valorisation | Recueillir et analyser les retours avant de partager la ressource, sans présenter d'effets non mesurés. |

La production doit s'appuyer sur des informations vérifiées et séparer les faits documentés des interprétations et limites. Lors de l'adaptation, le niveau de langage et les exemples doivent convenir aux familles et groupes scolaires sans simplifier au point de déformer le savoir. À la diffusion, contrôler la lisibilité des supports et l'accès de tous aux activités. Pour la valorisation, recueillir puis analyser les retours avant de partager la ressource, sans présenter comme acquis des effets qui n'ont pas été mesurés.

**Points de vigilance à reporter**

| Étape | Action professionnelle | Point de vigilance |
|---|---|---|
| Production | Sélectionner et vérifier les informations | Sources fiables |
| Adaptation | Construire un message adapté au public | Adapter au public |
| Diffusion | Animer l'atelier et rendre la ressource accessible | Accès et participation |
| Valorisation | Recueillir les retours et faire connaître la ressource | Analyser les retours |

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Vérifier les sources, adapter sans déformer, rendre la ressource accessible et exploiter les retours avec prudence.

### Vérification d’une information scientifique

**Question 4.2. Proposez une méthode simple de vérification d’une information scientifique destinée à l’atelier : indiquez les sources à consulter, un critère de fiabilité et la manière de signaler une incertitude ou une limite au public.**

Je relève une affirmation précise, puis la compare à plusieurs sources institutionnelles pertinentes et, si possible, à une publication scientifique ou à des données d’origine. Je vérifie l’auteur, la date, la méthode employée et la concordance entre sources indépendantes. Une information documentée et corroborée est plus fiable qu’une affirmation isolée. Je note les références et les éventuels désaccords. Pendant l’atelier, je distingue explicitement ce qui est établi de ce qui reste incertain : « Les données disponibles indiquent…, mais elles ne permettent pas de conclure… ». Je précise toute limite liée au territoire, à la période ou à la méthode.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Croiser des sources institutionnelles et scientifiques, examiner leur méthode et leur date, puis présenter clairement les faits établis et leurs limites.

### Évaluation de l’atelier

**Question 4.3. Définissez deux indicateurs permettant d’évaluer l’atelier après sa diffusion. Pour chacun, précisez la donnée recueillie et expliquez comment elle pourrait conduire à améliorer ou valoriser la ressource.**

Deux indicateurs simples peuvent s’appuyer sur les options de suivi proposées dans le dossier :

- **Compréhension :** recueillir les réponses à une question de sortie sur l’eau en ville. Si une notion est souvent mal comprise, clarifier l’explication ou modifier le support.
- **Participation :** consigner, par observation de l’animateur, la participation aux échanges et à l’activité en petits groupes. Une participation faible peut conduire à revoir les consignes ou le déroulement. Les observations et commentaires recueillis peuvent aussi étayer le partage de la ressource.

Ces indicateurs servent à améliorer l’atelier ; ils ne constituent pas des résultats avant d’avoir été recueillis.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Évaluer la compréhension par une question de sortie et la participation par observation, puis ajuster les explications ou le déroulement.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

**Bilan de l'épreuve :** Cette proposition de sujet du bloc C4, session 2026, code 26-LIC-SEM-EP1, dure 2 heures et indique un coefficient 3,0 à titre indicatif, non vérifié comme national. Sur 20 points, elle étudie la médiation scientifique, l'ingénierie pédagogique et un atelier sur l'eau en ville. Elle évalue l'analyse des offres, la mobilisation de preuves, le positionnement professionnel et la fiabilité des ressources.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La médiation scientifique conçoit et anime des activités pour rendre des contenus accessibles à des publics déterminés.
- L'ingénierie pédagogique analyse un besoin, organise des objectifs et des activités, conçoit des ressources et contribue à l'évaluation.
- La chaîne de valorisation des savoirs comprend la sélection des sources, l'adaptation au public, la diffusion et le retour d'expérience.
- Une compétence s'étaye par une situation ou une preuve observable, en tenant compte des limites de cette preuve.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez l'intitulé du poste, le champ professionnel et les activités réellement décrites dans l'offre.
- Reliez chaque compétence à une preuve précise du profil, sans lui attribuer une autonomie non établie.
- Reliez chaque action de progression à une exigence de l'offre et précisez une durée ou une échéance.
- Distinguez les faits documentés, les interprétations et les limites des informations présentées au public.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment vérifier une information scientifique pour l'atelier ?**

Consultez plusieurs sources institutionnelles ou scientifiques identifiables et comparez leurs informations. Vérifiez l'auteur, la date et les éléments de preuve disponibles. Si les données sont incomplètes ou incertaines, signalez clairement cette limite au public plutôt que de présenter une conclusion comme certaine.

**Q : Comment adapter un contenu scientifique à un public scolaire ?**

Déterminez d'abord ce que le groupe doit comprendre, puis choisissez un vocabulaire, un support et une activité adaptés à son âge et à ses connaissances. Préservez l'exactitude des faits et vérifiez la compréhension par une restitution ou une question.

**Q : Comment gérer le temps et le barème de cette épreuve ?**

L'épreuve dure 2 heures et comporte quatre parties de 5 points, soit 20 points au total. Aucun temps par partie n'est fixé : répartissez-le selon les questions et réservez un moment pour la relecture. Le coefficient 3,0 est indiqué à titre indicatif.

**Q : Quels critères de notation faut-il privilégier dans les réponses ?**

Chaque partie vaut 5 points, mais le sujet ne donne pas de barème détaillé par question. Appuyez-vous sur les documents, reliez les compétences à des preuves, justifiez vos choix et distinguez les faits établis de leur adaptation et des limites des données.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://licencesem.fr/assets/annales/licence-sem/C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences Enseignement Médiation - C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

**Ressources Licence Sciences Enseignement Médiation :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.